

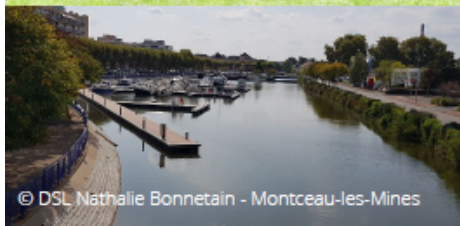


Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



© DSL Nathalie Bonnetain - Chalon-sur-Saône



© DSL Nathalie Bonnetain - Montceau-les-Mines



© DSL Nathalie Bonnetain - Montpont-en-Bresse



© DSL Nathalie Bonnetain - Etang-sur-Arroux



© DSL Nathalie Bonnetain - Berzé-la-Ville



© DSL Nathalie Bonnetain - La Clayette

ROUTE 71-BOURGOGNE DU SUD

La Mission Tourisme du Département de Saône-et-Loire assure la promotion du département avec le concept *Route71-Bourgogne du Sud* à travers un plan d'actions de communication, les bornes tactiles Route71 placées sur l'ensemble du territoire, la qualification de l'offre touristique de la Saône-et-Loire et le site internet www.route71.fr.



Tous les 3 ans, la Mission Tourisme du Département, en collaboration avec les membres du jury départemental, organise des visites au sein des communes labellisées "Villes et Villages Fleuris". En 2023, elles se dérouleront du 5 au 18 septembre.

Cette année, les 16 communes labellisées "2 fleurs" du département seront contrôlées, afin de garantir leur bon niveau de qualification, et les aider à progresser, si elles le souhaitent, vers le label supérieur. C'est aussi l'occasion pour ces communes de montrer leur savoir-faire et leur engagement vis-à-vis du label.

Le label "Villes et Villages Fleuris" encourage les communes à végétaliser l'espace public, préserver les ressources naturelles et la biodiversité, créer des îlots de fraîcheur, développer l'attractivité touristique, résidentielle et commerciale, tout en s'adaptant aux défis actuels et futurs de notre environnement. C'est un outil d'aide au quotidien pour les collectivités qui souhaitent améliorer la qualité de vie, la santé et le bien-être des habitants.

La grille d'évaluation nationale permettra de contrôler :

- la mise en œuvre du projet municipal,
- l'animation et promotion de la démarche,
- le patrimoine végétal,
- la gestion environnementale,
- la qualité de l'espace public,
- l'analyse par espace.

La grille d'évaluation nationale est [consultable via ce lien](#).

Le jury départemental sillonnera donc la Saône-et-Loire pour constater les efforts réalisés par tous en termes de qualité de vie.

Pour récompenser les meilleures actions, une cérémonie de remise des prix aura lieu en début d'année 2024.

[Pour accéder à la liste des itinéraires, cliquez ici !](#)

ATTENTION : le planning est susceptible de changer en fonction des événements météorologiques. Pensez à confirmer votre présence au préalable auprès de

Nathalie Bonnetain, 03 85 21 02 21 - 07 85 17 56 05

n.bonnetain@saoneetloire71.fr